

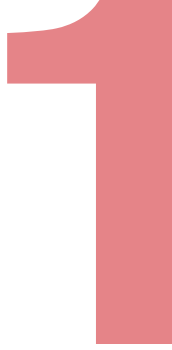
Partenariat des OSC   
pour l'efficacité du développement

# eBULLETIN

Le Partenariat des OSC est une plateforme ouverte qui unit les voix des OSC du monde entier sur la question de l'efficacité du développement.

## SOMMAIRE Juillet - Août 2016

- 1 Le POED au FSM
- 2 Édition spéciale :  
Le deuxième cycle de  
suivi du PMCED dans  
les pays des membres  
du POED
- 3 Actualités des secteurs
- 4 Blog
- 5 Bulletin  
communautaire
- 6 Prochaines activités



# L'efficacité des OSC en matière de développement, au cœur des débats à Montréal

Par le biais de son groupe de travail sur l'efficacité des OSC en matière de développement, le Partenariat des OSC pour l'efficacité du développement (POED) a organisé deux événements au cours du Forum social mondial (FSM) qui s'est tenu à Montréal en août 2016 : une séance de présentation de la recherche-action sur l'efficacité et la responsabilité des OSC en matière de développement et un atelier intitulé « Les Principes d'Istanbul cinq ans après (IP+5) : efficacité et responsabilité de la société civile en matière d'efficacité du développement dans un paysage changeant ».

**8 et 9 août 2016** Dans le cadre du projet de recherche-action sur l'efficacité et la responsabilité des OSC en matière de développement, plusieurs représentants des OSC ont été invités à faire part de la progression de leurs travaux de recherche dans leur pays respectif, à savoir le Vietnam, le Canada, la République dominicaine, la Bolivie et le Zimbabwe. Le secteur des migrants participe lui aussi à la recherche. Plus qu'un simple bilan de la situation, cette séance a été l'occasion pour les OSC d'échanger des commentaires constructifs et de comprendre de quelle façon les Principes d'Istanbul sont appliqués dans différents contextes. Ces discussions ont permis de constater que l'absence ou l'érosion de l'environnement favorable aux OSC dans les pays est une préoccupation commune.

Le groupe de travail sur l'efficacité des OSC en matière de développement a par ailleurs présenté l'une de ses nouvelles initiatives, dénommée CSO Effectiveness Awareness Check (ou CSO Check, Contrôle de la sensibilisation à l'efficacité des OSC), qui se veut une version améliorée de la checklist d'auto-évaluation sur les Principes d'Istanbul. Le [CSO Check](#) est un test d'auto-évaluation en ligne, qui vise à aider les OSC à évaluer dans quelle mesure elles appliquent les Principes d'Istanbul sur l'efficacité en matière de développement. Le test vise en outre à aider les organisations à réfléchir aux progrès qu'elles réalisent par rapport à leurs engagements en faveur de l'efficacité du développement.

**11 août 2016** Pour sensibiliser l'ensemble des OSC présentes au FSM au sujet des Principes d'Istanbul, l'atelier IP+5 a été réalisé en tant que partie intégrante du FSM. Il s'est décliné en deux séances. La première a lancé une réflexion et a évoqué les enjeux liés à la mise en œuvre des Principes d'Istanbul depuis leur adoption historique il y a cinq ans, tandis que la seconde a abordé la situation de l'environnement favorable aux OSC.

**THE ISTANBUL PRINCIPLES  
FIVE YEARS AFTER (IP+5):  
Civil Society Development Effectiveness  
and Accountability in a Changing Landscape**

La première séance a été dirigée par Anas El Hasnaoui, représentant d'ESPACE et co-président du groupe de travail sur l'efficacité des OSC en matière de développement. Les orateurs de la première table ronde étaient Jorge Balbis et Maria Theresa Lauron, co-présidents du POED, et Antonio Tujan Jr., ancien co-président du POED et de l'équipe spéciale sur l'efficacité des OSC en matière de développement et sur l'environnement favorable. Tous trois ont pris part aux démarches qui ont abouti à l'adoption des Principes d'Istanbul. Les orateurs de la seconde table ronde ont présenté des études de cas sur l'application des Principes au niveau des pays ; il s'agissait des représentants de Management for Sustainable Development (Vietnam), Alianza ONG (République dominicaine) et Pacific Women's Indigenous Networks (secteur des migrants).

Justin Kicullen, co-président du POED, a dirigé la seconde séance de l'atelier. Il s'est notamment entretenu avec Maina Kiai, Rapporteur spécial sur le droit de réunion pacifique et d'association. Ce dernier a évoqué le phénomène mondial du rétrécissement de la marge de manœuvre des OSC et les possibilités de responsabilisation des OSC. Des études de cas montrant le lien entre l'environnement favorable et la responsabilisation des OSC, d'une part, et la mise en œuvre des Principes d'Istanbul, d'autre part, ont été présentées par des chercheurs venus de la National Association of Youth Organisations (Zimbabwe), l'Unión Nacional de Instituciones para el Trabajo de Acción Social (Bolivie) et les membres du Conseil canadien pour la coopération internationale.

Outre l'atelier et la séance de discussion sur l'action-recherche, plusieurs membres du POED présents à Montréal ont participé à la parade d'ouverture du FSM en solidarité avec d'autres OSC, afin de plaider en faveur d'un environnement favorable aux OSC non seulement au Canada mais aussi ailleurs dans le monde.

Il faut souligner que des 14 participants qui avaient été confirmés à l'origine pour la séance de discussion, seuls sept ont pu effectivement s'y rendre en raison du rejet de leur demande de visa par les ambassades canadiennes ou de l'inaction de ces dernières. Selon les rapports de l'équipe d'organisation du FSM, il ne s'agit pas là de cas isolés. Plus de 200 demandes de visa, émanant principalement de ressortissants de pays du Sud, ont été rejetées par le Canada. Il ne fait aucun doute que l'espace et la marge de manœuvre des OSC se ferme de plus en plus, au Sud comme au Nord.



# 2 Édition spéciale :

Le deuxième cycle de suivi du PMCED dans les pays des membres du POED

## Cambodge

*Une marge de manœuvre réduite pour les OSC du Cambodge*

Au premier trimestre 2016, le Cambodge a lancé une enquête pour évaluer les progrès accomplis dans l'exécution des engagements que le pays avaient pris en décembre 2011 à l'issue du Forum de haut niveau de Busan. En tant que principale organisation cambodgienne de type associatif pour les ONG locales et internationales, Cooperation Committee for Cambodia (CCC) s'est engagée sur le plan national et international en faveur de l'efficacité de la coopération et du développement. CCC est depuis devenue le point focal du POED pour le Cambodge, et a pris la tête des OSC du pays en ce qui concerne le deuxième cycle de suivi des engagements de Busan.

CCC, en partenariat avec NGO Forum on Cambodia (NGOF), NGO Education Partnership (NEP) et Advocacy and Policy Institute (API), a élaboré un rapport des OSC sur le deuxième cycle de suivi des engagements de Busan au Cambodge. Ce rapport repose sur les renseignements recueillis au fil des discussions, des réunions, des entretiens avec les responsables d'OSC, de la participation à la consultation multipartite et du processus de validation des données avec le gouvernement du Cambodge.

Un groupe de travail technique (GTT), composé de représentants d'ONG, a été créé par le gouvernement du Cambodge pour valider les informations liées au rapport du suivi de Busan. Le GTT est un mécanisme officiel destiné à traiter de l'efficacité du développement au Cambodge. Chhieng Yanara, ministre délégué auprès du Premier ministre et président du Partenariat et de l'Harmonisation des GTT, a reconnu l'engagement décisif du gouvernement cambodgien, des partenaires du développement et de la Communautés des ONG pour promouvoir l'efficacité du développement à travers la mise en œuvre de la stratégie de coopération et de partenariats pour le développement (2014-2018).

CCC s'est investi dans cette initiative de suivi en se concentrant sur l'Indicateur 2 (environnement favorable). Voici un résumé des conclusions de ce rapport.

### **Espace réservé au dialogue multipartite sur les politiques nationales de développement**

Le gouvernement fait participer les OSC à travers des mécanismes dénommés Groupes de travail technique (GTT), qui comptent des OSC parmi leurs membres pour institutionnaliser les modalités de contribution à l'élaboration du plan national. En parallèle, les OSC effectuent également des consultations indépendantes pour recueillir des informations qu'elles partagent avec le gouvernement. Jusqu'à présent, les OSC n'ont pas eu l'occasion de participer pleinement au processus d'élaboration des politiques gouvernementales en raison de la restriction d'accès aux projets de lois, de politiques et de plans du gouvernement. Les OSC ont un accès limité à l'information publique. Même si le gouvernement s'est engagé à travailler en partenariat avec les OSC par le biais d'un Cadre de responsabilisation sociale, les fonctionnaires subalternes sur le terrain ne tiennent pas compte de ce cadre. Ces problèmes de coopération et l'ouverture restent des questions en suspens pour les OSC.

Quelques ressources sont disponibles, mais elles sont limitées. La réforme de l'administration publique et plusieurs programmes financés par des donateurs comprennent des formations et des ressources destinées à soutenir le dialogue multipartite, à améliorer la communication et à garantir la consultation des parties prenantes. Les ONG ont le personnel et les moyens techniques nécessaires pour participer de manière significative au dialogue multipartite, à la fois au sein de la société civile et avec le gouvernement et les donateurs. Cependant, l'accès aux ressources destinées aux formations et au renforcement des capacités est limité.

### **Efficacité des OSC en matière de développement : responsabilisation et transparence**

Les OSC ont lancé leur propre initiative sur le plan de la transparence et de la responsabilisation, qui comprend un système approuvé pour respecter les normes prescrites en matière d'élaboration de rapports, de responsabilisation et de transparence. L'organisation faîtière CCC, créée en 2004, a lancé et gère la Code des ONG, les normes afférentes et l'ensemble du processus de certification à travers le plan de gouvernance et de pratiques professionnelles des ONG. Ce plan permet aux ONG de renforcer leurs propres systèmes et processus afin de pouvoir faire rapport à l'ensemble des parties prenantes, notamment leurs membres et leurs donateurs, ainsi qu'au grand public, au sujet de leur financement, leurs activités et leurs accomplissements.

Bien que certaines faiblesses aient été relevées au niveau de l'harmonisation entre les OSC, ces dernières sont tout de même parvenues à établir un réseau efficace de coordination, de recherche sur les politiques, de plaidoyer et de participation au dialogue sur les politiques.

Les Principes d'Istanbul et le Cadre international pour l'efficacité des OSC en matière de développement ont été ratifiés et mis en œuvre par la communauté des ONG au Cambodge. Les Principes d'Istanbul sont essentiellement intégrés dans le cours de formation sur la gouvernance, le professionnalisme et la responsabilisation, ainsi que d'autres événements afférents sous la coordination de CCC.

### **Aide publique au développement avec les OSC**

Au niveau national, certains fournisseurs d'aide (comme l'Union européenne et ses États membres, les organismes de l'ONU, la Banque mondiale) organisent des consultations avec la société civile ou bien ont fait participer cette dernière à leur processus de consultation en vue d'élaborer les priorités nationales de développement. Cependant, il n'existe aucun mécanisme défini de rétroaction pour savoir si les contributions de la société civile sont effectivement bien prises en compte. D'autres fournisseurs travaillent en étroite collaboration avec les ONG en introduisant un régime de subvention, auquel la société civile peut avoir directement accès.

**La quasi-totalité des fournisseurs reconnaît officiellement l'importance de la société civile en tant qu'acteur de développement. Certains fournisseurs promeuvent activement un environnement favorable entre le gouvernement et la société civile. La plupart des donateurs encouragent un environnement favorable aux OSC dans leurs activités de coopération avec les OSC mais, sur le plan du financement, le soutien apporté au gouvernement lui est fourni à travers des paniers de fonds, tandis que celui destiné aux OSC est octroyé à chaque projet individuel.**

Un certain nombre de partenaires du développement, tels que l'Agence américaine pour le développement international, l'Union européenne et les United Nations ont entretenu un dialogue très soutenu avec le gouvernement lors de l'élaboration de la loi sur les associations et les organisations non gouvernementales, qui a été approuvée en 2015. Ils continuent à mettre en exergue le rôle positif des ONG dans le développement national et font office d'intermédiaires dans le dialogue avec le gouvernement. Toutefois, certains donateurs ne défendent que timidement l'environnement favorable aux OSC auprès du gouvernement, ce qui ne contribue pas vraiment à faire avancer les choses.

### **Environnement juridique et réglementaire**

La Constitution garantit ces libertés fondamentales mais elle les contredit dans la pratique. La loi sur les associations et les organisations non gouvernementales est une preuve que la formation, le financement et les activités des ONG sont régulés par le gouvernement.

La marge de manœuvre dont dispose la société civile pour participer à l'élaboration des lois et des politiques n'est garantie par aucun mécanisme officiel. Elle est sujette au bon vouloir du gouvernement et aux enjeux du moment. L'une des raisons possibles à cela pourrait être le fait que les OSC abritent de nombreux militants qui ont été mis en prison ou à tout le moins intimidés par le gouvernement dans le passé.

### **Recommandations**

Les OSC considèrent que, pour relever les défis du développement au Cambodge, certaines interventions clés sont nécessaires de la part de la communauté internationale, à savoir notamment :

- Inciter le gouvernement cambodgien à revoir les cadres juridiques, en l'invitant notamment à modifier les lois et politiques qui ont une incidence sur le rétrécissement de l'espace laissé à la société civile ;
- Intervenir pour que le gouvernement respecte pleinement et fasse appliquer la constitution nationale, les engagements relatifs aux droits de l'homme, ainsi que les cadres juridiques nationaux et internationaux. Accroître le soutien et la collaboration de la communauté internationale avec les OSC cambodgiennes, notamment sur le plan du renforcement des capacités, du partage d'expériences, des bonnes pratiques et de l'échange d'informations. En particulier, veiller au respect du document final de Busan, des objectifs de développement durable (ODD) et de l'Accord de Paris sur le climat, en reconnaissant le rôle que les OSC peuvent jouer pour diriger le suivi de la mise en œuvre des accords multilatéraux ;
- Accroître les efforts collectifs de soutien aux élections de 2017 et 2018 en incitant le gouvernement du Cambodge à accélérer l'inscription des électeurs sur les listes et à veiller au bon déroulement d'élections libres et régulières et du dépouillement des résultats ; et
- Renforcer la mise en œuvre de l'accord de paix de Paris de 1991 et autres engagements.

## Cameroun

### *Renforcer l'espace civique des OSC au Cameroun*

Le Réseau africain d'échanges sur le développement (Africa Development Interchange Network, ADIN) était le point focal national des OSC désigné à la fois par le gouvernement Camerounais et le POED pour l'exercice du Deuxième cycle de suivi des engagements pris à Busan, dans le cadre du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (PMCED). Cet exercice s'est déroulé entre novembre 2015 et mars 2016.

ADIN a participé à cette initiative de suivi en se concentrant sur l'Indicateur 2 (Environnement favorable) et l'Indicateur 3 (Engagement et contribution du secteur privé au développement). La collecte de données relatives à l'Indicateur 2 a entraîné la participation d'un large éventail de parties prenantes de 10 régions différentes, allant des ministères aux organisations de base. Pour l'Indicateur 3, un certain nombre de PME membres d'Entreprises du Cameroun (ECAM) et d'autres acteurs du secteur privé n'appartenant pas à l'ECAM ont été interrogés.

Voici un résumé des conclusions du rapport résultant.

#### **Espace réservé au dialogue multipartite sur les politiques nationales de développement**

Le gouvernement consulte les OSC pour la conception, la mise en œuvre et le suivi des politiques nationales de développement. Toutefois, la participation des OSC n'est pas systématique, c'est-à-dire qu'elle ne se déroule pas dans un cadre déterminé selon un calendrier prédéfini et partagé. L'accès à l'information est garanti par la loi mais, dans la pratique, il est difficile pour les OSC d'obtenir des informations sur simple demande.

**Il existe quelques mécanismes pour faciliter la coordination des programmes entre les OSC et les autres acteurs du développement, afin d'optimiser leur impact et d'éviter les doubles emplois. Les OSC restent très discrètes à propos de leur financement, sauf exceptionnellement pour certaines activités financées par le gouvernement.**

#### **Aide publique au développement avec les OSC**

Au Cameroun, la plupart des partenaires du développement font participer les OSC à la définition des politiques et des programmes qu'ils soutiennent, par le biais d'ateliers et d'activités de sensibilisation. Ces processus de consultation sont institutionnalisés, participatifs et accessibles, mais il n'y a aucun mécanisme de rétroaction permettant de savoir dans quelle mesure les contributions des différentes parties prenantes ont été prises en compte. En règle générale, les partenaires étrangers encouragent le gouvernement camerounais à veiller à l'inclusion des OSC dans les processus de coopération et imposent même parfois cette condition. Ils rappellent souvent la nécessité de faire respecter les accords ratifiés et les instruments juridiques régionaux et internationaux.

#### **Environnement juridique et réglementaire**

L'environnement juridique et réglementaire permet la création, l'enregistrement et le fonctionnement des OSC. Parmi la réglementation existante figure : la loi 90/053 sur la liberté d'association, la loi de 1992 sur les coopératives et les groupes d'initiative commune et la loi 99/014 régulant les ONG. Au Cameroun, la liberté d'association est reconnue et respectée par la Constitution et d'autres lois et règlements.

## Participation du secteur privé à la croissance et au développement

Le secteur privé est disposé à interagir et à communiquer avec le gouvernement et vice-versa, mais cette communication est encore timide, parce que les agents publics ne fournissent pas suffisamment d'informations au secteur privé. Il n'y a donc pas encore réellement de travail conjoint, en l'absence de dialogue permanent constructif. Le secteur privé est considéré légitime par ses acteurs. Il a la capacité de coordonner et d'harmoniser ses différentes composantes. Il dispose également d'un certain degré d'influence sur les acteurs publics et est prêt à investir du temps et de l'argent dans la collaboration afférente.

Le secteur privé est mû par la réalisation de projets de partenariat public-privé. Cependant, la stratégie économique nationale s'inspire généralement uniquement de la perspective du gouvernement et est appliqué selon son propre point de vue. Il existe des organismes publics chargés du dialogue avec le secteur privé, et le gouvernement a la capacité de superviser efficacement les projets des partenariats public-privé. Le Cameroon Business Forum (CBF) représente une opportunité de dialogue entre le gouvernement et le secteur privé pour discuter de la façon d'instaurer un environnement propice aux affaires, mais les recommandations du CBF ne sont pas toujours mises en œuvre et appliquées.

### Conclusions et recommandations

Au Cameroun, la société civile opère dans un environnement diversifié, où l'engagement général en faveur des politiques de développement et du suivi des pratiques de développement a toujours un grand nombre de défis à relever. Les OSC participent activement au suivi des politiques publiques, mais elles le font en général de leur propre initiative et sont confrontées à bon nombre d'entraves liées à la bureaucratie et au non-respect de la législation en vigueur sur les activités de la société civile. La participation aux mécanismes officiels de dialogue multipartite avec le gouvernement et d'autres parties prenantes a augmenté au fil du temps, grâce aux efforts individuels et à la persévérance des OSC, mais elle doit encore porter ses fruits. Une plus grande volonté politique, assortie d'une répartition précise des ressources publiques, pourrait y contribuer.

Par ailleurs, les mécanismes de suivi adoptés dans le pays par les OSC pour évaluer la performance du gouvernement en ce qui concerne les objectifs de développement pourraient eux aussi être améliorés sur les OSC s'efforçait davantage en interne d'accroître leur efficacité, leur responsabilisation, leur transparence, leur communication ainsi que la collaboration verticale et horizontale entre elles. Le renforcement des capacités internes des OSC permettra à la société civile d'exercer une plus grande influence sur les décisions politiques majeures prises au niveau local ou national.

En général, malgré les divergences relevées dans les réponses aux questionnaires selon le degré d'information des OSC et leur champ d'activité (rural ou urbain), la collecte des données révèle qu'il existe au Cameroun une tendance à l'amélioration du point de vue juridique et institutionnel en faveur des OSC. Néanmoins, il reste encore beaucoup à faire dans la pratique sur le plan de l'application, de la mise en œuvre et du respect des lois et des règlements, ainsi qu'au niveau du partage d'informations et du renforcement des capacités ou du soutien financier des OSC, afin de garantir un environnement favorable à ces dernières.

**Les instruments de financement et de renforcement des capacités visant à soutenir le dialogue public-privé ne sont pas suffisants. Ces instruments existent bel et bien mais sont rarement utilisés. En raison de difficultés de fonctionnement, leur efficacité n'a pas encore été clairement démontrée. Il n'existe pas de plan ni de mécanisme de qualité pour le développement du secteur privé. Il y a des instruments sectoriels spécifiques qui répondent aux besoins stratégiques du secteur privé, mais l'accès à ces instruments dépend de la bonne volonté de la bureaucratie. Il n'est pas prouvé que les parties prenantes aient la capacité de soutenir des projets innovants qui seraient susceptibles d'être utilisés ultérieurement comme modèles de réussite.**



**En ce qui concerne le processus de suivi du PMCED en lui-même, le défi consiste toujours à procurer aux points focaux nationaux suffisamment de ressources pour pouvoir être efficaces. Le manque de moyens limite également la pertinence et la justesse du rapport. Le processus de suivi gagnerait également beaucoup s'il était assorti à des fonctions permanentes, clairement associées à la mise en œuvre du programme des ODD, avant la période de consolidation. Cela illustre le besoin d'un système durable et effectif de suivi, d'évaluation et de responsabilisation dans le pays.**



*\*Atelier de validation des OSC (suivi du PMCED)*

La participation des OSC au processus a été marquée par la volonté clairement exprimée par le gouvernement de les mobiliser, bien que selon ses préférences. Il faut d'ailleurs mentionner que les OSC ont atteint un degré relativement élevé de mobilisation et de participation au processus de suivi. Cependant, le manque de moyens financiers et logistiques pose un défi sérieux, empêchant d'obtenir le niveau de participation souhaité.

Sur le plan technique, quelques problèmes ont été relevés en ce qui concerne les outils de suivi. Certaines parties prenantes au processus ont en effet trouvé que certaines parties du questionnaire étaient peu claires.

Il est possible de tirer un certain nombre d'enseignements du processus de suivi. L'exercice de suivi pourrait être l'occasion d'instaurer une évaluation constante de la prestation des services dans le secteur du développement, au-delà du calendrier de suivi habituel arrêté par le PMCED. En fait, il a suscité une vague d'intérêt au sein des OSC pour œuvrer en faveur d'un cadre de responsabilisation vis-à-vis de la mise en œuvre du Programme 2030 sur les ODD au Cameroun.

Suite à l'examen des résultats des questionnaires, 10 grands domaines d'intervention ont été identifiés pour formuler des recommandations finales en vue d'instaurer un environnement favorable aux OSC au Cameroun : (1) l'inclusion des groupes marginalisés ; (2) l'accès des OSC à l'information ; (3) le renforcement des capacités des OSC ; (4) l'engagement des OSC en matière de transparence et de responsabilité ; (5) la facilitation et la coordination des interactions entre les OSC ; (6) l'institutionnalisation de mécanismes associés aux OSC, de leur accessibilité et de leur inclusion ; (7) la collaboration des OSC avec les fournisseurs de coopération au développement ; (8) le financement des OSC ; (9) le dialogue social et (10) l'environnement favorable aux OSC en général. Ainsi, les recommandations formulées par les OSC à l'issue du processus de suivi du PMCED en général, et du processus de validation par les OSC en particulier, sont les suivantes :

- Recenser et classer les OSC par domaine thématique, présenter ce répertoire mis à jour au gouvernement et aux partenaires techniques et financiers, de sorte à ce que les coordonnées des OSC, classées par catégorie et domaine thématique, soient disponibles en permanence pour toute consultation participative ou invitation éventuelle à un dialogue public, afin qu'elles aient voix au chapitre.

- Renforcer le réseautage thématique en favorisant le partage d'expériences entre les OSC. Institutionnaliser les processus, planifier les consultations à l'avance et mettre les documents à la disposition des parties prenantes concernées avant la collecte des données.
- Pour rendre les informations disponibles en temps opportun, la législation doit définir les conditions d'accès des OSC à l'information. Les informations doivent être mises à jour instantanément et publiées sur les sites web du gouvernement et des autres structures publiques.
- Affecter spécialement des ressources à un renforcement structuré des capacités parties prenantes, en particulier des OSC en lien avec le PMCED.
- Adopter la loi sur les syndicats prévu par la loi de 1990 sur la liberté des associations. Créer un cadre spécifique de gestion et de financement des OSC, tout en officialisant et en harmonisant un code déontologique pour la société civile. Encourager le transfert et les échanges de compétences entre les OSC intervenant dans le même domaine d'action.
- Mettre en place des mécanismes permettant d'améliorer le financement public des OSC, en tant que parties prenantes aux processus du développement, ou leur financement direct par des fournisseurs de coopération au développement, tout en mobilisant l'État et les administrations territoriales dans le suivi et la validation en fonction de critères spécifiques. Élargir les avantages de l'exemption juridique et l'aide à toutes les catégories d'OSC. Plaider en faveur de la mise en œuvre effective de l'ensemble des dispositions juridiques liées au financement des OSC.
- Rendre systématique la publication des plans stratégiques et opérationnels des OSC, ainsi que de leurs bilans annuels.
- Donner la priorité à l'élaboration de lois nationales portant application dans le pays des mécanismes et des instruments internationaux ratifiés par le Cameroun.
- Augmenter le nombre de représentants de la société civile dans les instances de dialogue avec les fournisseurs de coopération au développement et indiquer les procédures d'accès à ces instances.
- En vue d'améliorer les mécanismes de suivi des engagements de Busan au niveau des pays, consacrer une partie substantielle des ressources publiques au processus de suivi des OSC afin d'englober également la mise en place d'un système national durable et opérationnel de suivi, d'évaluation et de responsabilisation, reposant sur un cadre efficace et inclusif et un dialogue multipartite institutionnalisé.

# 3 Actualités des secteurs

**Coordinadora de la Mujer participe à l'analyse du Programme 2030 au cours du Forum régional de la Commission européenne**  
*Guatemala, 11 juillet 2016 (CM)*

## Organisations féministes



Les 7 et 8 juillet, à Antigua (Guatemala), Mónica Novillo de Coordinadora de la Mujer, et Ana Tallada de la Red LatinoAmericana de Mujeres Transformado la Economía, ont représenté le Partenariat des OSC pour l'efficacité de développement (POED) au Forum de la Commission européenne sur les politiques de développement, qui s'est principalement penché sur la mise en œuvre du Programme 2030 dans la région.

Non seulement ce forum visait à étudier la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 par rapport aux objectifs de développement durable (ODD) en Amérique latine et dans les Caraïbes, mais il cherchait aussi à promouvoir le dialogue entre les organisations de la société civile et les autorités locales.

Le forum a réuni 80 représentants d'OSC et une large palette d'organisations féministes, dont Coordinadora de la Mujer, en représentation du secteur féministe du POED, Articulación Feminista Marcosur, Centro de la Mujer Flora Tristán, Cotidiano Mujer et Asociación Feminista La Cuerda. Des organisations non gouvernementales, des coopératives, des syndicats, des représentants du secteur privé et des délégués des autorités locales ont également assisté à l'événement.

Dans cet espace pluriel composé de plusieurs acteurs, les défis auxquels sont confrontées les OSC et les autorités locales dans la mise en œuvre du Programme 2030 ont été passés en revue, en mettant particulièrement l'accent sur la problématique du genre.

Les conclusions de cette réunion donneront lieu à un éventail de recommandations en ce qui concerne la mise en œuvre du Programme 2030 dans la région, qui seront approuvées par les parties prenantes concernées et diffusées conjointement avec l'Union européenne et plusieurs instances et mouvements régionaux et mondiaux.

*Pour tout renseignement, veuillez contacter : Monica Novillo,  
[monica.novillo@coordinadordelamujer.org.bo](mailto:monica.novillo@coordinadordelamujer.org.bo)*

# Organisations syndicales

**Au cours de la deuxième semaine et du Segment de haut niveau du Forum politique de haut niveau (FPHN) à New York, du 18 au 20 juillet 2016, les délégations de 22 gouvernements ont présenté leurs rapports sur les mesures prises en vue de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.**

## Examens volontaires nationaux du Programme 2030 : qu'est-il arrivé à New York ?

*Matt Simonds (TUAC/TUDCN)*

[matt.simonds@ituc-csi.org](mailto:matt.simonds@ituc-csi.org)

Les Examens volontaires nationaux, tels qu'ils sont connus, sont un élément essentiel du processus de suivi et d'examen qui sous-tend le Programme 2030. Ils constituent le mécanisme permettant aux gouvernements de rapporter les progrès et les défis liés à la réalisation des cibles fixées dans le cadre des ODD. Chaque État membre de l'ONU est « encouragé » à soumettre des rapports au FPHN au moins trois fois au cours de la période de 15 ans.

S'agissant de la première année de ces examens, on devait s'attendre à ce que les pays aient peu à rapporter en termes de progrès accomplis au regard des ODD et des cibles, attendu que le programme a été adopté il y a seulement un an et que le cadre indicateur pour le suivi de la mise en œuvre est encore en cours d'ajustement. Aussi est-il difficile de préjuger du FPHN de cette année, dès lors que les présentations ne pouvaient réellement aller au-delà d'une indication des mesures prises pour mettre en œuvre et accomplir le Programme 2030. Quoi qu'il en soit, l'impression générale qui se dégage de ces examens est celle d'une forte superficialité, conférant un air de simulation au FPHN (cliquez [ici](#) pour accéder aux notes/synthèses préparées pour chaque examen).

Pratiquement toutes les présentations par pays se sont contentées d'énumérer les diverses initiatives en cours et de décrire comment celles-ci garantiraient la réalisation des ODD. Les présentations étaient suivies d'une série d'interventions préalablement planifiées d'un ou deux États membres et d'un représentant des Grands groupes et autres parties prenantes (Major Groups and Other Stakeholders, MGoS). Les interventions des MGoS avaient d'une manière ou d'une autre été préparées à l'avance et envoyées aux gouvernements qui présentaient un rapport d'examen.

Il convient de noter que, curieusement et sans trop d'explications, certains examens furent présentés en blocs (par exemple de quatre pays successifs), où les discussions qui s'ensuivirent portaient sur l'ensemble des pays examinés, cependant que d'autres pays ont opté pour des présentations plus longues, plus complètes et individuelles, suivies de discussions davantage centrées. En conséquence, la présentation des rapports d'examen par pays tenaient plus d'une représentation scénarisée que d'un débat interactif. Accédez au sommaire de l'ONU des présentations et des discussions subséquentes [ici](#).

Tenant compte du fait qu'il s'agissait du premier FPHN depuis l'adoption du Programme 2030 et, donc, s'abstenant de certaines critiques, les organisations de la société civile considéraient néanmoins que le programme du FPHN aurait pu être nettement mieux conçu, de sorte à inciter un débat plus interactif. Forts de ce constat, les groupes de la société civile ont préparé une lettre suggérant trois domaines dans lesquels le FPHN pourrait être amélioré. La lettre peut être consultée [ici](#). En résumé, le programme pourrait être amélioré en inversant l'ordre du Segment de haut niveau et du segment thématique, afin que les réflexions glanées à l'issue des examens nationaux puissent informer les débats thématiques plus spécifiquement centrés sur la politique.

Partant, les examens nationaux constituent probablement l'élément le plus important du FPHN et, dès lors, plus de temps devrait leur être consacré de manière à encourager un débat approfondi. Les discussions thématiques ont accordé une place importante au dialogue et aux contributions des Grands groupes et autres parties prenantes, contrairement aux examens nationaux, qui ont offert des opportunités très limitées – les examens nationaux devraient offrir les mêmes possibilités de contribution. Enfin, une critique récurrente, tous contextes confondus, était que les examens nationaux devraient mieux tenir compte des positions des parties non exécutives. Dans l'ensemble, l'attention est attirée sur le besoin urgent de reconsidérer la manière dont le Segment de haut niveau est configuré pour remplir la fonction de « responsabilité » au regard des ODD et des cibles pour lesquels il a été conçu.

Parallèlement aux examens nationaux et également dans le cadre du Segment de haut niveau a eu lieu le Débat général, où sont intervenus les chefs des délégations des États membres et où Davids Etyang de l'Eastern Africa Trade Union Confederation (EATUC) a pris la parole au nom du Grand groupe des travailleurs et des syndicats.

En guise de document final, le FPHN a publié une Déclaration ministérielle (prochainement en ligne [ici](#)) qui tient davantage de la forme que de la fonction. Alors que certains groupes de la société civile n'étaient pas satisfaits du contenu et de l'ambition de la déclaration, les attentes d'un résultat négocié fort auraient dû être tempérées par la proximité de l'événement à l'adoption d'un programme ambitieux, qui a mis près de trois ans à se construire. À tout le moins, le fait de disposer d'une déclaration négociée, adoptée d'un commun accord et porteuse de contenu établit un précédent positif pour la suite.

À lire également, [les mises à jour FPHN](#) de la délégation syndicale.

\* Ce blog a été publié [ici](#).



*Délégation syndicale au segment HLPF de haut niveau. De gauche à droite : Gustavo Suárez (CUT Colombia), Davids Etyang (EATUC), Jorge Robles (UNT Mexico), Antonia Wulff (Education International), Matt Simonds (TUDCN/ TUAC), Alex Nkosi (ITUC Africa), Julius Cainglet (FFW Philippines), Joan Lanfranco (TUDCN), Jiheon Lee (FKTU South Korea), Thierry Dedieu (CFDT France), Giulia Massobrio (CSA-TUCA).*

# Peuples autochtones

## Forum social mondial : les luttes et la résistance des peuples autochtones

*International Indigenous Peoples Movement for Self Determination and Liberation (IPMSDL)*



MONTREAL - Le mouvement international des peuples autochtones pour l'autodétermination et la libération a été le thème choisi pour la table ronde qui a réuni Tom Goldtooth-Dine et Mdwakanton Dakota du Minnesota, Manari Ushigua Kaji de la Nation Sapara de l'Équateur, les frères Joseph et Jacob Owate de la nation Anishnabe, et Romeo Saganash, député, de la nation cri.



Manari Ushigua Kaji de la nation Sapara de l'Équateur est l'un des rares descendants d'une civilisation ancestrale qui comptait jadis plus de 200 000 membres parlant 39 langues ou dialectes, mais dont le nombre est aujourd'hui tombé à 555 individus. Ils vivent sur la terre de la forêt originelle et conservent leur air pur et leur eau non polluée. D'après lui, il n'y a pas d'avenir pour son peuple, seulement un passé. Ce qui lui arrive a lieu dans le monde spirituel avant qu'il se produise dans le monde matériel.

Ushigua Kaji décrit un lien spirituel entre les objets matériels du monde non autochtone et le monde spirituel. « Le pétrole a un esprit. L'uranium a un esprit. Les arbres, l'eau ont un esprit. Nous abattons les arbres et utilisons le pétrole rien que pour nous-mêmes. Il y a des esprits qui prennent soin de ces choses. L'esprit nous relie avec le reste de l'univers. »

Joseph Owate (de la nation Anishnabe) a été enlevé de force à ses parents pour être scolarisé dans un pensionnat où il restait dix mois de l'année. Il se souvient qu'avant cela, il passait la plupart de son temps dans la brousse pour apprendre à chasser, à poser des pièges et à pêcher.



En 1987, les entreprises de bois d'œuvre sont entrées sur le territoire de son peuple suite à un accord trilatéral entre le Conseil de bande et le gouvernement du Québec. Il a protesté, et on l'a jeté en prison après l'avoir accusé de « méfait ». Il a expliqué à la cour qu'on lui avait demandé directement la permission de couper le bois sur son territoire, ce à quoi il a répondu : « ce territoire ne vous est pas cédé et vous n'avez aucun droit ici. Le lendemain, ils m'ont arrêté ».

Owate dit que près de 85 % de la réserve naturelle a été perdue. Il ne reste plus qu'une seule espèce d'arbre, les entreprises travaillant selon la méthode de coupe rase qui rend la forêt inhabitable pour de nombreuses espèces. « Les originaux sont partis ».

Il a pleuré en évoquant les arbres qui avaient été coupés avant d'être mis au rebut et abandonnés par les compagnies forestières. « Vous ne pouvez pas imaginer à quoi ça ressemble. Si vous voyiez ce qu'ils ont fait à notre terre, à notre territoire, à notre mode de vie... Ils détruisent complètement notre mode de vie. Et après cela, ils veulent que nous vivions en ville ou dans une réserve. »



Jacob Owate a également été arrêté pour avoir défendu son territoire contre la déforestation. « Nous avons bloqué des routes et on nous a arrêtés. » Il a fondé Cocoville Academy dans le but de préserver les traditions parmi les jeunes générations.

« Quand je tue un orignal, il devient une ressource ; quand je le mets dans mon congélateur, il devient mon capital. Maintenant, mon capital est éliminé comme si je n'existais pas dans la forêt. Les médicaments naturels sont écrasés, la nature est modifiée, les animaux se déplacent... voilà ce qui se passe sur notre terre. C'est pour cela que j'ai créé Cocoville Academy, pour montrer au monde comment nous vivions avant l'arrivée des Européens, avant la colonisation. »



Romeo Saganash de Waswanipi dans le nord du Québec a également été retiré de sa famille à l'âge de sept ans pour être placé dans un pensionnat. Il a commencé son exposé en annonçant que 57 % de l'énergie de la province de Québec vient de son territoire. En tant que député, il a présenté le projet de loi C-262 au Parlement, qui a été adopté en première lecture en avril. Saganash a été l'un des négociateurs originaux de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. « Il nous a fallu beaucoup de temps pour que les États membres acceptent que nous négociions au sein de ce processus pour reconnaître que les peuples autochtones étaient bel et bien des peuples comme tous les autres peuples. Ce point était important parce que, selon le droit international, seuls les peuples ont le droit à l'autodétermination. » Les quatre pays qui ont voté contre la Déclaration des Nations Unies en 2007 étaient l'Australie, le Canada, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis.

*\*Ce blog est initialement paru [ici](#).*

# 4 Blog

## « Nous sommes les Principes d'Istanbul ! » Mes impressions sur le Forum social mondial de Montréal

*Lili Krause, VENRO*  
[l.krause@venro.org](mailto:l.krause@venro.org)

Le Forum social mondial (FSM) s'est tenu du 8 au 14 août à Montréal. Les Principes d'Istanbul, adoptés par des organisations de la société civile (OSC) du monde entier en 2010 en Turquie, ont été placés au cœur des discussions. Ces Principes sont un élément de référence important pour les OSC, en vue de parvenir à une coopération au développement efficace et moderne, respectueuse des droits de l'homme et de l'égalité des sexes, transparente et permettant la participation de tout un chacun.

Au cours de l'un des événements parallèles, un atelier intitulé « Les Principes d'Istanbul cinq ans après : efficacité et responsabilité de la société civile en matière d'efficacité du développement dans un paysage changeant », les OSC ont passé à la loupe ces huit Principes. En tant que représentante de VENRO, j'ai moi aussi pris part à cet atelier.

Il visait à lancer une réflexion sur la progression de la mise en œuvre des Principes d'Istanbul depuis leur création. Le Partenariat des OSC pour l'efficacité du développement (POED), qui milite pour la mise en œuvre de ces Principes, s'est chargé d'organiser cet événement.

### **La chaos bon enfant du FSM**

Cette année, le FSM s'est tenu à l'Université du Québec à Montréal. L'atelier s'est déroulé le 11 août dans l'un des nombreux bâtiments de ce campus. Comme bien d'autres participants à la recherche d'autres ateliers, je me suis perdue et je n'ai réussi à trouver le bon bâtiment qu'au bout du troisième essai. Certains participants n'ont fini par trouver la salle qu'ils cherchaient qu'une fois leur atelier presque terminé.

Dès le début, le POED a fait très bonne impression. Il avait invité des conférenciers internationaux à venir s'exprimer de manière critique sur l'établissement des Principes d'Istanbul. Le débat s'est centré sur trois thèmes principaux : identité de la société civile, « rétrécissement de l'espace » et responsabilisation.

### **Nous sommes les Principes d'Istanbul**

Antonio Tujan, représentant de la société civile lors du quatrième Forum de haut niveau à Busan, a précisé le rapport de la société civile avec les Principes d'Istanbul : « Les Principes d'Istanbul ne sont pas un objectif que nous nous efforçons d'atteindre en tant que société civile. Il s'agit plutôt de notre façon de faire les choses, et de notre identité. Nous sommes les Principes d'Istanbul ».



**Les participants ont reconnu que les Principes d'Istanbul n'étaient pas chose nouvelle. Ces Principes relevaient en effet de normes de meilleures pratiques que la plupart des OSC appliquaient déjà (en ayant connaissance ou non des Principes d'Istanbul) bien avant leur adoption en 2010. Par ailleurs, les Principes d'Istanbul représentent un instrument important pour placer les thèmes de l'efficacité et de la responsabilité au centre de la coopération au développement entreprise par des acteurs non étatiques.**

#### **Du « rétrécissement de l'espace » à la « fermeture de l'espace »**

Maina Kiai, Rapporteur spécial sur le droit de réunion pacifique et d'association, a évoqué le « rétrécissement de l'espace » dans lequel les OSC peuvent intervenir.

Dans son discours, M. Kiai a déclaré que « le rétrécissement de l'espace fait progressivement place à la fermeture de l'espace » dans lequel les OSC peuvent se mouvoir. Ce problème n'est pas l'apanage des pays du Sud, il est également constaté dans ceux du Nord. Aucun pays n'est épargné. Toutefois, les méthodes de répression en cas de faute varient d'un pays à l'autre. Un problème récurrent est l'incarcération des personnes affichant des opinions politiques divergentes. L'aggravation des agressions contre les militants est un autre signe de fermeture de cet espace.

Il est nécessaire de trouver des solutions à ce problème. Maina Kiai a encouragé la société civile internationale à relever d'elle-même ce défi. Elle peut tirer des enseignements d'autres mouvements sociaux ayant le vent en poupe, comme le mouvement des lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres (LGBT), qui a fait de grands progrès ces dernières années. La fermeture de l'espace réservé aux OSC menace les activités de ces dernières dans le monde entier.

#### **La responsabilité envers les groupes cibles est aussi importante que la responsabilité envers les donateurs**

Autre Principe d'Istanbul, la question de la responsabilité avait elle aussi sa place au programme. Les ONG ont progressivement professionnalisé les rapports financiers et d'activités qu'elles présentent à leurs donateurs. En revanche, elles ont souvent tendance à oublier de rendre des comptes à leurs propres groupes cibles. Les participants ont tous admis que la « responsabilité » ne devait pas se limiter à la présentation de rapports aux donateurs. Les OSC doivent en faire davantage pour montrer aux bénéficiaires de leurs projets qu'elles tiennent leurs engagements. Il y a encore beaucoup de travail à faire dans ce domaine, mais le jeu en vaut la chandelle. Les gens ont le droit de savoir à quoi sont destinées les ressources qui sont censées leur profiter. Ici, le maître-mot est la « participation », qui est d'ailleurs un autre Principe d'Istanbul. Les activités de développement modernes ont pour vocation d'autonomiser les communautés locales en tant que participants à la planification et à la mise en œuvre.

#### **Test d'auto-évaluation des OSC**

Pour conclure, le réseau du POED a présenté un nouveau test d'auto-évaluation pour les OSC (CSO Effectiveness Awareness Check ou Contrôle de la sensibilisation à l'efficacité des OSC), sur la base des Principes d'Istanbul. Ce test vise à aider les OSC du secteur du développement à déterminer dans quelle mesure elles appliquent les Principes d'Istanbul, par comparaison (de manière anonyme) avec d'autres organisations.

VENRO intervient également particulièrement dans les domaines de l'efficacité, de la responsabilité et de la transparence, pour lesquels il existe des groupes de travail spécialisés. La nouvelle série de formations de VENRO intitulée « Partenariat pour la qualité et l'efficacité » vise, par exemple, à améliorer l'efficacité des activités des OSC.

Le CSO Effectiveness Awareness Check est disponible [en ligne](#).

*\*\*Ce blog a été écrit en allemand et a déjà été publié à l'adresse suivante : <http://blog.venro.org/wir-sind-die-istanbul-prinzipien/>*

# 5 Bulletin communautaire

CONCORD a lancé une enquête sur l'engagement des délégations de l'UE auprès de la société civile. Cette enquête a pour vocation d'évaluer la qualité des relations entre les organisations de la société civile (OSC) et les délégations de l'UE. Plus précisément, elle s'est penchée sur la manière dont les délégations de l'UE encouragent un environnement favorable à la société civile sur le terrain (en promouvant par exemple la participation des OSC aux programmes de développement, dans le dialogue sur les politiques et dans les processus de prise de décision).

Le rapport se veut un outil de plaidoyer que nous allons utiliser pour fournir des avis et formuler des recommandations à l'UE (délégations et siège), aux États membres de l'UE et à la communauté de la société civile. L'organisation EuropeAid, en particulier, s'est d'ores et déjà félicitée de ce rapport, étant donné qu'elle lui servira à recueillir des commentaires sur son travail. Les conclusions du rapport seront présentées lors des réunions et des événements organisés par les institutions européennes basées à Bruxelles. Tout comme pour le [rapport précédent](#), il est probable qu'il sera également présenté aux points focaux des délégations de l'UE/OSC à l'occasion de leur prochaine rencontre à Bruxelles.

Grâce à ce rapport, CONCORD pourra comparer la situation actuelle et les résultats précédents, afin de relever d'éventuelles possibilités de progrès.

Pour tout renseignement, veuillez contacter : [Claudia Conticello](#)

## Test de sensibilisation des OSC

**Testez votre  
responsabilité.  
Réfléchissez à votre  
propre efficacité.  
Utilisez l'outil  
[#CSOCheck](#) dès  
maintenant !**

Il y a six années de cela, les organisations de la société civile se sont engagées dans un processus long de trois ans pour consolider les principes, les indicateurs et les lignes directrices qui orientent notre travail en tant qu'acteurs indépendants du développement. Le fruit de ce processus, connu sous le nom de Principes d'Istanbul, a servi de repère à la communauté des OSC dans son ensemble pour améliorer son travail et le rendre plus utile à tous ceux qui en bénéficient.

Dans la lignée de ses efforts permanents pour mettre ces principes en pratique, le POED a mis au point le #CSOCheck (Contrôle de la sensibilisation à l'efficacité des OSC), un nouvel outil basé sur le Web visant à aider les OSC du monde entier à contrôler les progrès qu'elles réalisent sur la voie de la mise en œuvre des Principes d'Istanbul. Chaque principe est associé à quatre questions simples qui servent à évaluer la manière dont chaque organisation avance vers la réalisation complète des Principes d'Istanbul. Répondre à ce questionnaire ne prend pas plus de 20 minutes et les résultats seront envoyés aux répondants pour qu'ils puissent s'en servir de référence dans les évaluations semestrielles et annuelles de leur organisation.

Pour tout renseignement, veuillez contacter : [Marjorie Pamintuan](#)

Le réseau Reality of Aid (RoA) a lancé son bulletin électronique mondial pour le premier semestre 2016.

Veuillez cliquer sur le lien suivant pour découvrir [le numéro du bulletin électronique de Reality of Aid](#) couvrant la période de janvier à juin 2016. Ce bulletin électronique vise à compléter les efforts de consolidation du réseau en diffusant, auprès de ses membres, des informations sur le travail réalisé par RoA dans la sphère mondiale et régionale, tout en créant des possibilités d'apprentissage et de collaboration. N'hésitez pas à participer aux prochains numéros du bulletin ! Veuillez contacter [Erin Palomares](#).

## Rapport de CONCORD sur les délégations de l'UE

## Bulletin électronique mondial du réseau Reality of Aid

# Prochaines activités

# 6

**Réunion sur la stratégie de plaidoyer en vue de la HLM2**  
Rome, Italie

21 – 22 septembre

Pour mettre au point la stratégie de plaidoyer de la plateforme en vue de la HLM2, les membres de l'équipe de négociation du POED pour la HLM2 et du groupe restreint de la HLM2 ont décidé de compléter les discussions qu'ils avaient menées en ligne par une réunion présentielle de deux jours.

**10<sup>e</sup> réunion du Comité de coordination du POED**  
Nairobi, Kenya

26 novembre

**4<sup>te</sup> réunion du Conseil global du POED**  
Nairobi, Kenya

27 novembre

**HLM2, premier volet : Forums préparatoires –  
Forum des jeunes et Forum des femmes**  
Nairobi, Kenya

28 novembre

**HLM2, deuxième volet : Forum préparatoire des OSC**  
Nairobi, Kenya

29 novembre

**HLM2, deuxième volet : Journées ministérielles**  
Nairobi, Kenya

30 novembre – 1<sup>er</sup> décembre

**Débriefing du Comité de coordination du POED**  
Nairobi, Kenya

2 décembre

# Contact

Pour en savoir plus sur le **POED** :

[www.csopartnership.org](http://www.csopartnership.org)

[Facebook.com/CSOPartnerships](https://www.facebook.com/CSOPartnerships)

[Twitter.com/CSOPartnership\\_](https://twitter.com/CSOPartnership_)

Participez au **bulletin électronique du POED** !

Envoyez vos articles à : [comms@csopartnership.org](mailto:comms@csopartnership.org).